



STILL INFO

Bulletin d'information municipal

N° 284
SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

DATES A RETENIR

Mercredi 14 septembre : club de l'amitié, déjeuner au restaurant des « Tuileries »

Dimanche 18 septembre : 150^{ème} anniversaire de l'Eglise Saint Matthias de Still

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : journées du patrimoine

Dimanche 25 septembre : 14^{ème} édition du vélo tour, communauté de communes Molsheim-Mutzig

Mardi 27 septembre : don du sang à Dinsheim sur Bruche avec repas préparé par l'Amicale

Samedi 15 octobre : bal dansant, organisé par les cavaliers de Still, Salle des Fêtes

Dimanche 23 octobre : concert de la chorale Ste Cécile à l'église de Still à 16h30

Samedi 29 octobre : bourse aux vêtements, jouets, et puériculture organisée par l'ASA, Salle des Fêtes

Samedi 5 novembre : soirée carpe frite, organisée par la Musique Municipale, Salle des Fêtes

Permanence UNIAT

UNION DES INVALIDES ET
ACCIDENTES DU TRAVAIL

Pré retraités –
veuves – retraités de tous régimes
1er samedi du mois
de 10h à 11h à la Mairie

CONTACTS MAIRIE

Du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h00
Le samedi de 9h00 à 12h00
Tel: 03 88 50 00 33
Fax: 03 88 50 15 22
www.stillinfo.fr
accueil@mairiedestill.fr

Mes chers concitoyens,

A la rentrée scolaire, notre village retrouve son rythme marqué aussi bien par les allées et venues des enfants que par les rendez-vous hebdomadaires de nos associations. Il y a dans l'air une certaine effervescence car chacun reprend ses marques.

Nos écoles accueillent pour la rentrée 179 enfants : 118 à l'école élémentaire Robert Schumann et 61 à l'école maternelle. Des travaux ont été réalisés pour permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions. Et lors de notre visite de rentrée à chaque classe, mon adjointe, Marie-Odile Lien et moi-même, avons pu constater la bonne humeur générale même si quelques larmes étaient tout de même de circonstance pour les plus petits qui entrent à l'école maternelle.

Cet été, la municipalité a dû poursuivre son activité entre le rendez-vous du 13 juillet et le Messti, pas seulement pour assurer cette rentrée scolaire 2016 mais aussi pour préparer le démarrage des travaux de la mairie et donc son déménagement durant une année, au rez-de-chaussée du presbytère à partir du 20 septembre.

L'année 2016-2017 sera donc une année de travaux ! Mais aussi de réflexion et de projets comme j'ai pu vous l'exprimer lors de ma prise de parole du 13 juillet dont le texte est reproduit dans les pages de ce numéro du Still info.

Enfin, permettez-moi de vous donner à tous rendez-vous pour le 150^e anniversaire de l'église de notre village. Ce rendez-vous ne concerne pas seulement les croyants qui s'y rassemblent habituellement. Il concerne l'ensemble des Stillois. En effet l'Eglise et la Mairie qui lui fait face, marquent le centre de notre village. Ces bâtiments remarquables du XIX^e siècle témoignent de l'ambition des stillois qui sont passés par là avant nous et qui avaient le sens du beau. Ils furent construits et décorés par la population grâce à des moyens provenant de l'exploitation de nos forêts, des recettes publiques ou encore des dons privés. Ils sont le symbole que tous ensemble, nous pouvons bâtir des choses qui durent !

Alors bonne rentrée à vous, et au plaisir d'une prochaine rencontre,

Laurent Hochart,
votre Maire

DÉMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE AU PRESBYTERE

Dans le cadre des travaux de restructuration de la Mairie, le secrétariat ainsi que l'agence postale communale seront fermés les 14-15-16 et 17 septembre 2016.

A partir du mardi 20 septembre 2016, l'ensemble des services vous accueilleront au presbytère situé 4a rue des Ecoles à Still.

SEPTEMBRE

Mme HEILIGENSTEIN Uranie née le 06.09.1932, fêtera ses 84 ans	M. WIEDER Antoine né le 19.09.1931, fêtera ses 85 ans
Mme BICHWILLER Thérèse née le 14.09.1921, fêtera ses 95 ans	Mme MENGES Antoinette née 28.09.1934, fêtera ses 82 ans
Mme ANTONI Marie-Thérèse née le 19.09.1935, fêtera ses 81 ans	M. SPECHT Jean né le 18.09.1936, fêtera ses 80 ans



OCTOBRE

Mme KASTNER Madeleine née le 02.10.1935, fêtera ses 81 ans	Mme SITTE Marie-Thérèse née le 15.10.1929, fêtera ses 87 ans
Mme BRAUN Marie-Thérèse née le 05.10.1929, fêtera ses 87 ans	Mme WIEDER Françoise née le 16.10.1931, fêtera ses 85 ans
Mme CHORVOZ Marthe née le 10.10.1929, fêtera ses 87 ans	Mme WIDLOECHER Marie-Madeleine née le 25.10.1929, fêtera ses 87 ans
Mme SCHOEFFEL Emilie née le 15.10.1922, fêtera ses 94 ans	Mme FISCHER Louise née le 26.10.1932, fêtera ses 83 ans
Mme ESCHBACH Sonia née le 08.10.1936, fêtera ses 80 ans	Mme BLATTNER Denise, née le 24.10.1936, fêtera ses 80 ans

ANNONCES

PROPOSITION DE COMMANDE DE FIOUL COLLECTIVE

Bonjour,

Comme l'année dernière je vous propose de participer à un regroupement de commandes de fioul afin de bénéficier de tarifs plus avantageux du fait du groupement de nos commandes.

Il s'agit d'un regroupement de commandes et non d'une commande globale. Chaque personne reste directement donc redevable au distributeur de fioul de la commande qu'elle aura passée (et uniquement de la sienne).

Dans le but de déterminer le volume total de ce groupement de commande et pour les personnes qui seraient intéressées, je vous propose de me communiquer les informations suivantes (par écrit à mon adresse postale ou par mail) :

Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Mail, Type de fioul (ordinaire ou amélioré), Volume

Une fois le volume total de fioul connu, je prendrai contact avec les différents distributeurs de fioul pour identifier celui proposant le meilleur tarif et lui transmettrai la liste des personnes intéressées avec leurs coordonnées et le volume souhaité.

Vos coordonnées ne seront utilisées que pour le groupement de commande et ne seront communiquées qu'au fournisseur retenu.

C'est ensuite le fournisseur qui prendra directement contact avec chaque personne pour déterminer le moment de la livraison.

Merci aux personnes intéressées de se manifester avant le 18 septembre pour une organisation optimale.

N'hésitez pas en cas de question.

Cordialement,

Ludovic LE BARS

lebars.ludovic@gmail.com

19 route de Flexbourg

67190 STILL

0687101001 (entre 18h30 et 20h, en cas d'indisponibilité merci de laisser un message)

UN PETIT MOT D'ADIEUX

Voici l'heure de mon départ, l'heure de dire au revoir à tous. Un petit mot pour dire à vous tous, « au revoir », après 18 années passées en votre présence. La date de mon dernier jour de travail est si proche et malheureusement cette période de départ en vacances ne permet pas de voir tout le monde et d'exprimer à chacun d'entre vous une reconnaissance personnelle. Les mots d'adieux ne sont pas toujours faciles à dire. Au moment de les écrire, mille souvenirs me reviennent des moments que j'ai passé avec vous, ainsi qu'avec Hélène. Je veux dire l'essentiel, le plaisir d'avoir travaillé pour vous. Je quitte ma « COPPÉ » pour exercer de nouvelles missions et je tenais à vous dire que j'ai vécu une belle aventure avec vous. Merci à tous ! Virginie

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES DECHETS

Il y a quelques temps la commune a trouvé des seaux de peintures à l'aire d'apport volontaire près du cimetière (photo jointe).



Nous vous rappelons que les déchets doivent être ramenés à la déchèterie. Vous trouverez sur le site du selectom (<http://www.select-om.com/>) toutes les indications.

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Une fois de plus des habitants se sont plaints à propos des excréments des chiens. Merci aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser faire leur besoin sur les trottoirs, de ramasser et de les tenir en laisse afin d'éviter qu'ils ne se baladent dans les propriétés des villageois.

Réactions immédiates s'il vous plaît.



A VENDRE

Particulier vend lit enfant pliable.
Prix à négocier.
Pour plus de renseignements veuillez joindre le 03.88.50.11.41

BATTUES DE CHASSE

Dates des journées de battues sur **le lot 1** de la commune de Still :
11 novembre,
4 décembre,
11 décembre,
26 décembre

SOINS ESTHETIQUES

Les merveilles de Raymonde, esthéticienne à Still vous proposent soins, épilations, entretien des ongles.
Sur rendez-vous, joignable au 06.82.58.88.13

Dates des journées de battues sur **le lot 3** de la commune de Still :
8 et 9 octobre 2016
5 et 6 novembre 2016
19 et 20 novembre 2016
3 et 4 décembre 2016
17 et 18 décembre 2016
7 et 8 janvier 2017
21 et 22 janvier 2017

A vendre Annales Collège & Lycée /
Tél : 06 82 94 08 19

Prépa Bac (Hatier 2013) : 12 €

- Sciences (ES et L),
- SES (ES),
- Histoire-Géographie (ES, L et S)
- Mathématiques (ES et L)
- AnnaBac de 2008 offert (ES)

Méga Bac (Nathan 2006) : 5€
Terminale STG (STMG actuelle)

Prépa Bac (Hatier 2013) : 5€
La 2nd Tout-en-un avec cours, exercices et corrigés

Prépa Brevet (Hatier 2012) : 5€
- Mathématiques
- Histoire-Géographie

RECHERCHE DE PRES

Recherche de prés à louer ou à vendre pour y accueillir des chevaux (minimum 2-3 hectares) avec un point d'eau.
Pour plus de renseignements veuillez joindre le 06.28.35.17.40 ou clothilde.colombo@gmail.com

JARDIN A LOUER

Particulier loue jardin avec eau et accessoires
Pour plus de renseignements veuillez joindre le 03.88.50.11.41



GARAGE A LOUER

Particulier cherche à louer un garage.
Tél : 06.10.38.47.38

SERVICES A DOMICILE

Particulier cherche à effectuer des heures de ménages et repassages.
Tél : 03.88.50.14.69

FORMATION PREMIERS SECOURS

L'amicale des sapeurs-pompiers de la section Still Heiligenberg en association avec CSI formation alsace vous propose des journées de formations pour les premiers secours.

Deux formations auront lieu les **08 octobre et 05 novembre 2016** sur la prévention Secourisme Initiale Secourisme Civique 1 (PSC1). 10 personnes peuvent s'inscrire par séance. Les inscriptions se font au sein de la Mairie. Les formations auront lieu à la Salle Arletty de 08h à 12h et de 13h à 16h.

Un formateur de l'amicale des pompiers vous propose également une formation appelée recyclage PSC1 uniquement pour les personnes ayant déjà validé le PSC1. Ces formations auront lieu les **17 septembre et 15 octobre** prochain de 13h à 17h. Les inscriptions s'effectuent également à la Mairie.

BROYEUR DE BRANCHES OU DE VEGETAUX

Le 14 octobre à partir de 14h30 et le 15 octobre de 8h à 12h sera mis à disposition un broyeur de branches sur la place de la Salle des Fêtes. Une personne référente sera présente lors du broyage. Seront acceptés, les branchages d'arbres d'un diamètre maximal de 6,5 cm.



INITIATION A LA POTERIE 2016/2017 POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Les lundis de 15H30 à 17H30. Après les vacances de la Toussaint

En 2 sessions de 6 séances (Novembre à Décembre et Janvier à Février)

Objectif:

- S'initier à la manipulation de l'argile, en découvrir les qualités et les limites, apprendre à en respecter les lois propres.
- Découvrir la différence entre la trace et l'empreinte, les réactions de l'argile, sa plasticité.
- Se familiariser avec les techniques de plaque, de colombin, de modelage, et les techniques de mise en couleur (engobes).
- Passer d'un objet remodelable à un objet définitif par la cuisson.
- Expérimenter des temps d'engagement personnel et de partage en groupe.

Qualités développées :

- Patience, concentration, calme.
- Relation à soi et au groupe.
- Créativité.
- _____

- du lundi 7 Novembre au lundi 12 décembre 2016 inclus.

- du lundi 9 janvier au lundi 13 février 2017 inclus.

la première séance de découverte est gratuite.

la deuxième séance vaut engagement pour une session et paiement impérativement en une seule fois de 3€ / séance.

Cela s'adresse à des enfants de 8 à 10 ans, (nés en 2006, 2007, 2008)

motivés par l'activité.

Elle aura lieu dans les locaux de l'école.

Inscription et information auprès de Nicole Schwartz au 07 62 62 46 60.

Fiche d'inscription 2016/2017 : (à donner à la deuxième séance.)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

classe :

Dates de la session :

Payé la somme de€

Je soussigné : responsable de l'enfant,

autorise celui-ci à participer à l'activité « initiation à la poterie » dans le cadre des activités extra-scolaires.

RESTAURANT LES TUILERIES

Tous les vendredi soir
au mois de septembre et octobre 2016

(sur réservation)

Tartes flambées à volonté
(uniquement tartes salées)

11,00 €



Dimanche 25 septembre 2016 à midi

Couscous maison

14,90 €

Dimanche 16 octobre 2016 à midi

Moules à volonté
Marinières ou à la crème

Frites

13,90 €



Pensez à réserver, les places sont limitées

☎ 03.88.97.74.49

80 GRAND'RUE - 67190 STILL

Plat du jour

Du mardi au vendredi midi à
8.90€ entrée – plat

Nous proposons aussi des
suggestions en semaine à midi

Pour les repas de familles
(mariage, anniversaire,
communion, baptême ou autre
nous vous proposons des
menus)

Restaurant les Tuileries, 80

Grand Rue

Tél : 03.88.97.74.49

Jour	Midi	Soir
Lundi	Fermé	
Mardi	11h30 – 14h00	Fermé
Mercredi	11h30 – 14h00	Fermé
Jeudi	11h30 – 14h00	Fermé
Vendredi	11h30 – 14h00	18h30 – 21h30
Samedi	Fermé	18h30 – 21h30
Dimanche	10h45 – 14h00	18h30 – 21h30

JOURNÉE A THEME

Les dimanches midi, sauf
journée à thème, un
menu vous est proposé
dès à présent au tarif de
24.90€,
Entrée-plat-dessert



ARRONDISSEMENT **EXTRAIT DU PROCES VERBAL**
MUTZIG **DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
CONSEILLERS ELUS : 19 **SEANCE du 10 août 2016**
CONSEILLERS EN
FONCTION : 19 **Sous la Présidence de M. Laurent HOCHART**
CONSEILLERS
PRESENTS : 11

MEMBRES PRESENTS : Marie-Odile LIEN - Corinne ROYER, Adjoints
Sylvie FISCHER - Pascal GEISPIELER - Philippe KELLER - Frédéric SIEGEL - Chantal SITTTLER - François THEILLER -- Martine THOMAS - Michel VIX

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Emmanuelle GIRARD - Gilles NEVERS - Camille BOUCHAIN Stéphanie FRANKINET - Catherine JAEGLE - Eric PAGNANI - Thomas PASCUAL - Jean-Philippe SIEGEL

Camille BOUCHAIN donne procuration à Marie-Odile LIEN
Stéphanie FRANKINET donne procuration à Michel VIX
Catherine JAEGLE donne procuration à Sylvie FISCHER
Gilles NEVERS donne procuration à Chantal SITTTLER
Jean-Philippe SIEGEL donne procuration à Pascal GEISPIELER
Thomas PASCUAL donne procuration à Philippe KELLER

COMPTE RENDU

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2016

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance des délibérations prises en séance du 11 mai 2016.

Convention pour l'adhésion au label « Espace sans tabac » de la Ligue contre le cancer

Des grandes villes en France, en Europe se sont déjà investies dans une politique ambitieuse de lutte contre le tabac. La Ligue contre le cancer, association régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique, conduit des actions dans la recherche, la sensibilisation et le soutien aux malades. Aussi, la Ligue contre le cancer s'est particulièrement investie dans la lutte contre le tabac.

A ce titre, elle a créé un label « espace sans tabac » qu'elle souhaite mettre en place à Still. Il s'agit, dans un cadre conventionnel, de labelliser « espace non-fumeur » les espaces publics spécifiquement aménagés pour les jeux des enfants à des fins de sensibilisation de ce jeune public.

Concrètement, une signalétique spécifique fournie par la Ligue contre le cancer permettra d'identifier les aires de jeux pour enfants labélisées. La Ligue assurera une communication autour de l'opération « espace sans tabac ».

Aussi, il vous est proposé d'approuver le principe d'un conventionnement avec le Comité du Bas-Rhin de la Ligue contre le cancer représenté par son président, Monsieur Gilbert Schneider. La durée de la convention est d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle n'a pas d'impact financier pour la collectivité.

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de convention de partenariat « espace sans tabac » entre la commune de Still et le comité du Bas-Rhin de la ligue nationale contre le cancer.

Après en avoir délibéré,

Approuve le projet de convention de partenariat pour un « espace sans tabac »

Autorise Monsieur le Maire à signer ledit document.

Acceptation de l'avenant n° 3 de la convention de transfert du dépôt d'incendie

Considérant que le SDIS va prendre en charge les frais du contrat eau et assainissement, il y a lieu de rectifier cette convention.

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'avenant n°3 de la convention de transfert et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Modification des statuts du syndicat mixte de Haslach

Vu la délibération n° 12/2016 du Syndicat Mixte de Haslach, en date du 7 juin 2016, adoptant ses nouveaux statuts et plus particulièrement l'article 12,

Vu les statuts modifiés,

Entendu les explications de Madame Marie-Odile Lien, Adjointe,

Approuve et adopte les nouveaux statuts du Syndicat Mixte de Haslach, tels qu'ils sont annexés à la présente délibération.

Approbation d'une convention d'adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics

Service administratif

Objet : La présente délibération a pour objet de proposer au Conseil Municipal d'approuver la convention ci-jointe relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics ».

Soucieux de moderniser leurs achats publics et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, la région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, la ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace agglomération ont créé la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics » (alsacemarchespublics.eu) dédiée à la passation des marchés publics. Cette plateforme est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2012 pour l'ensemble de ces sept collectivités et produit déjà des résultats encourageants.

En tant que guichet unique offert aux entreprises et notamment aux PME, la plateforme « Alsace Marchés Publics » a vocation à accroître le rayonnement de la commande publique alsacienne. C'est pourquoi, après décision des élus des sept collectivités a été décidé l'ouverture de la plateforme à l'ensemble des collectivités alsaciennes et notamment bas-rhinoises.

L'adhésion à la plateforme apporte l'assurance de bénéficier d'un outil dématérialisé sécurisé simple d'utilisation, répondant aux exigences réglementaires, et ayant un impact local fort.

Une adhésion gratuite est proposée aux collectivités intéressées, sans surcoûts financiers, pour utiliser les services actuels de la plateforme. L'adhésion se fait par approbation d'une convention qui prendra fin à l'échéance du marché en cours avec la société qui héberge et maintient la plateforme, à savoir en août 2016. Ce délai pourra être prolongé par décision expresse de la Région Alsace pour une période d'un an reconductible. Une charte d'utilisation définit les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- *approuve la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » figurant en annexe*
- *autorise le Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion*

Plaques de rue bilingues : demandes de subvention

Pour favoriser le bilinguisme et l'identité régionale, la Région Alsace soutient la mise en œuvre de plaques de rue bilingues en octroyant une aide financière pour ce type d'investissement.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Approuve la mise en œuvre pour la création de plaques de rue bilingues à installer pour un montant de 5 262.63 euros HT
- Autorise le Maire à établir une demande de subvention auprès de la Région Alsace
- Autorise le Maire à signer les conventions de financement issues de cette opération.

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

« Je veux que la République ait deux noms : qu'elle s'appelle Liberté, et qu'elle s'appelle chose publique. »

Liberté et chose publique, en effet ces deux noms sont encore aujourd'hui, 150 ans après Victor Hugo, les fondations de notre démocratie.

Liberté dès la naissance, liberté d'éducation, liberté de confession, liberté de travail, liberté de circulation, liberté de réunion, liberté de commerce... Libertés que l'on souhaiterait universelles et qui manquent pourtant à bien des êtres humains sur notre planète. En ces temps de confusion, où le danger se fait sentir jusque dans nos villes, nous ne devons pas renoncer aux libertés. Nous ne devons pas consentir à vivre en renonçant aux valeurs fondamentales de la république pour une sécurité relative. Bien sûr, le monde est en guerre. Mais de grâce, si nous voulons être dignes de la république, conservons le courage nécessaire pour vivre libre !

« Je veux que la République ait deux noms : qu'elle s'appelle Liberté, et qu'elle s'appelle chose publique. »

En effet, il n'y a pas de république sans liberté, il n'y a pas de république sans un projet commun qui dépasse les intérêts particuliers. La république n'est pas un contrat, la république n'est pas un deal ! La république est une démarche où les individus disparaissent pour devenir des citoyens. Souvenez-vous de notre sentiment patriotique de ces dernières semaines où l'équipe de France nous a fait vibrer ! Nous étions tous là, les uns avec les autres portant fièrement les couleurs du drapeau. « Tous ensemble ! » criaient les supporters... C'est ça la république : à chaque fois que nous restons à l'écoute de ceux qui ont, trop longtemps, été laissés sur le bord du chemin... Dans une démocratie réelle, la liberté ne peut être dissociée de l'égalité. Je rêve que chacun se sente autorisé à exprimer son point de vue, que chacun soit convaincu que sa culture ou son mode de vie, ait un avenir. Le bien commun ne peut se construire dans le mépris des gens simples, des gens attachés à leurs traditions. Le bien commun doit permettre à chaque citoyen d'être réellement partie prenante d'une société fraternelle.

Aujourd'hui, sur la base de cette réflexion, je voudrais vous dire deux choses l'une sur l'Alsace, l'autre sur l'Europe.

Sur l'Alsace, j'attends des élus de la grande région des propositions concrètes et un positionnement clair sur la question de l'identité rhénane. Nous ne sommes pas plus de Champagne-Ardenne que du Bad Wurtemberg. Nous ne le sommes pas plus, nous le sommes pas moins ! Notre culture est rhénane. Ce n'est pas une simple affaire d'histoire mais une affaire de valeurs. Attachée à l'accueil, à la solidarité, à la valeur travail et à l'esprit d'entreprise, l'Alsace doit pouvoir au sein de la grande région consolider sa position singulière de trait d'union entre la France et l'Allemagne. C'est un enjeu d'avenir pour les habitants de notre territoire, pour l'emploi, pour notre qualité de vie et surtout pour notre identité. Nous sommes nombreux à être vigilants et à attendre des réponses concrètes au terme de cette année de mise en place de la nouvelle collectivité régionale.

Sur l'Europe ; vous l'avez bien compris, cette préoccupation locale rejoint une préoccupation internationale. Ne lâchons pas notre rêve d'Europe ! Là aussi, cela passe par plus de démocratie et de respect des citoyens.

L'Europe est éloignée, technique, difficile à comprendre. Les états l'utilisent trop souvent comme un bouc émissaire, l'excuse facile pour justifier l'échec des politiques gouvernementales...

Nous voulons travailler à construire une citoyenneté européenne pour que nos enfants puissent voir l'avenir en plus grand, protégés dans

un espace de liberté qui pourrait devenir un modèle pour l'humanité. Pas de grand discours mais des gestes simples et pédagogiques comme nous l'avons fait ici à Still en plantant un arbre pour la planète dans la cours de l'école au lendemain des attentats, comme nous l'avons fait en baptisant notre école Robert Schumann et en invitant les enfants de CM1 et CM2 à une visite du Parlement Européen guidée par l'Eurodéputé Anne Sander. C'est à force de nous écouter les uns les autres et d'avoir la modestie de reconnaître que chacun d'entre nous porte une part de vérité, que Still restera fidèle à l'Alsace, à la République et à l'Union Européenne.

Vive le Liberté, Vive la France !

Vie de la Commune

Cette année nous aura permis de réaliser une bonne partie de notre programme d'action et notamment d'engager le projet de restructuration de notre Mairie pour les mois à venir.

Il y a d'abord eu, grâce à l'investissement de nombreux bénévoles, **la poursuite des plantations** rue Evêque du Lichtenberg et rue de la Forêt. Dans le cadre du **réaménagement du cimetière**, l'espace vert permettant un accès à l'arrière du cimetière a été aménagé et prolongé par deux rangées de néflier marquant l'allée centrale. Grace à la Congrégation de Sœurs de la Croix qui a accepté de nous remettre une bonne partie de leur concession au centre du cimetière, nous avons pu aménager un espace dédié aux columbariums et à un puits du souvenir. La sculpture d'une semeuse commandée à Carlos Alban-Herrera, et réalisée dans son atelier de Still, donne une solennité particulière à ce lieu de recueillement. A l'automne, le chemin d'accès sera achevé avec un revêtement en béton désactivé et des trilles de bois permettront aux chèvrefeuilles de s'épanouir de part et d'autre, et de refermer le cimetière sur lui-même pour d'avantage d'intimité. Comme nous nous y étions engagé, les montants des concessions ont été totalement réinvestis dans l'aménagement du cimetière pour financer les 44 000-€ de travaux.

En mobilisant les ouvriers communaux, nous avons pu **rénover complètement l'appartement** loué par la commune **au-dessus du restaurant des tuileries** pour un montant de travaux n'excédant pas les 12.000-€. Nous avons pu aussi, poursuivre **la restructuration du camping municipal « Mon Repos »**. En effet, il y a moins de 15 jours (les DNA s'en sont fait l'écho) nous inaugurons le nouveau « Club house » aménagé avec l'aide des campeurs et sous la houlette de l'adjoint Pascal Giespiler. Ce déménagement, dans un local inutilisé, nous permettra de libérer l'accueil du camping qui retrouvera sa vocation initiale à la saison prochaine. Enfin, dans la perspective du déménagement de la mairie au **presbytère** pour la durée des travaux, nous avons engagé un rafraichissement et une mise aux normes du bâtiment, avec la création d'un parking et de cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux en cours sont budgétés pour 25.000-€.

La période des congés scolaires sera mise à profit pour repeindre comme chaque année une classe de **l'école Robert Schuman**. Cette année, ce sera celle des CM1-CM2 de Mme Koenig et des travaux de peintures extérieures sont également en cours à l'école maternelle.

Du côté de la Communauté des communes de Molsheim Mutzig, où l'Adjointe Marie-Odile Lien et moi-même sommes élus, Still bénéficiera en septembre **d'un renforcement de son réseau d'eau, rue Evêque du Lichtenberg, Grand rue et rue du Calvaire**. Ces travaux permettront de réguler la pression d'eau sur l'ensemble

du village à la fois pour le confort des habitants mais aussi pour une alimentation sécurisée des hydrants.

Nous pouvons également citer **la création, il y a une année maintenant, de l'épicerie solidaire intercommunale « Grain de sel »**. Elle a permis à 3 familles de Still de bénéficier d'une aide alimentaire pour faire face à des situations de difficultés financières passagères.

Du côté de la Communauté de Commune, il y a également eu une avancée significative du dossier, que je soutiens depuis plusieurs années, de **création d'une piste cyclable Mutzig-Heiligenberg** qui permettra aux cyclistes de rejoindre Dinsheim-sur-Bruche sans danger. Le budget a été voté et les hypothèses de tracés sont à l'étude, notamment en fonction des réponses attendues des propriétaires fonciers. Nous sommes aujourd'hui certains que cette piste cyclable sera réalisée. Nous faisons tout notre possible pour qu'elle soit réalisée dans un avenir proche !

Enfin, nous sommes dans les starting-blocks pour le projet de **mise aux normes de notre Mairie**. Le Conseil Municipal dans son ensemble a été associé au travail de conception, réalisé par le cabinet d'architecte « M associés » de Molsheim et suivi de près par mon adjointe Emmanuelle Girard et moi-même. Les plans ont été validés par les Architectes des Bâtiments de France et le permis de construire obtenu. L'Etat financera 30% de l'investissement. D'autres subventions ont été confirmées par la Région et l'Etat sur la base du programme Energie vie et du plan pour les territoires à énergie positive pour la Croissance verte, porté par le Pays Bruche-Mossig-Piemont. L'appel d'offres sera publié cette semaine et la Commission sélectionnera les entreprises pour un démarrage du chantier fin septembre.

Au terme d'une année de travaux, notre Mairie sera de plain-pied. La salle du Conseil sera installée dans l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel. Un verrière permettra de relier les deux bâtiments et constituera l'entrée principale de la Mairie. Si vous souhaitez découvrir l'aspect de ce bâtiment simple et fonctionnel, les plans seront affichés dans les prochains jours dans le hall de la Mairie.

Permettez-moi encore de remercier les élus pour leur travail assidu. Tant les Conseillers municipaux que les adjoints, concourent à notre projet collectif dans la bonne humeur et avec efficacité. Un remerciement appuyé à tous ceux qui s'associent à l'équipe municipale pour faire vivre une dynamique associative à Still. En particulier mon adjoint Gilles Nevers, Président de l'ASA qui fait avec les responsables associatifs de nombreuses propositions à destination de tous les stillois.

Nous pourrions citer notamment un rendez-vous porté par Corine Royer, Marie-Odile Lien, Chantal Sittler et des bénévoles, en direction des aînés qui rencontre un vif succès.

Merci à vous tous, Merci et Bravo, une communauté villageoise vie de rencontres et de moment partagés. A travers votre engagement vous faites vivre Still. Bravo !

Remise de la médaille de la Commune au Corps des sapeurs-pompiers.

Je voudrais terminer ce temps officiel en remerciant solennellement devant vous, le corps des sapeurs-pompiers de Still. Le vendredi 24 juin, notre commune a été violemment touchée par des orages qui ont causé une inondation brutale en particulier rue de la Paix et Grand rue. En moins d'une heure, l'eau recouvrait d'au moins 50 cm la chaussée. Dès les premiers moments de l'alerte météo, j'ai pu contacter le Chef de corps, Martin Metzger, pour préparer un dispositif de sécurité et informer la population par sirène. Les dégâts matériels furent importants, plus d'une 30^e d'habitations ont été touchées à des degrés divers. Pour 6 habitations, l'eau est entrée dans les rez-de-chaussée.

21 pompiers furent mobilisés avec les équipements adéquats. Ils ont pu agir auprès des habitants dès la fin de l'après-midi et toute la nuit. Associés aux sinistrés, mais aussi et je tiens à le souligner, à des habitants volontaires, aux conscrits, aux élus au premier rang desquels Frédéric Siegel qui mobilisa immédiatement son bulldozer, les 21 pompiers dont 18 pompiers volontaires ont fait un travail remarquable intervenant directement dans 13 maisons.

Au nom des stillois, je demande à Martin Metzger de me rejoindre. Pour cette soirée du 24 juin et les jours qui ont suivi, pour l'ensemble des services que le corps des sapeurs-pompiers rend à la population, pour votre disponibilité, votre courage et votre sens du devoir, j'ai souhaité ce soir remettre au corps des sapeurs-pompiers, la médaille de la commune de Still. Cher Martin, au nom de la municipalité, je te remets cette médaille en expression de la gratitude de la population.

Remise des Médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

Au fil des années, des stillois se distinguent par leur sens du bien commun et du service. L'an dernier, nous avons institué la remise des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Nous accueillons ce soir, Messieurs François Marcade et Patrick Rapp qui représentent la Fédération française des médaillés, placées sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République et du Ministre des sports. Merci à vous messieurs, pour votre travail bénévole et votre présence parmi-nous ce soir.

Les médaillés ont été proposés par les présidents d'associations ou par moi-même pour leur engagement constant dans la vie associative de la commune. Cette année 10 lauréats de la Fédération des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif seront décorés.

J'appelle Gilles Nevers, président de l'ASA et membre de l'Amical des pêcheurs pour remettre les deux premières médailles.

Jean Louis Stoll est membre fondateur de l'APP de Still. Toujours membre du Comité, Jean-Louis a été Trésorier et Secrétaire de l'Association ; Originaire de Wasselonne et habitant depuis peu Hoengeft, il reste à 67 ans, particulièrement engagé à Still et répond présent pour l'organisation des manifestations publiques comme par exemple les feux de la Saint-Jean.

Roland Baderspach est Vice-Président de l'APP depuis 15 ans. Roland ne ménage pas sa peine en tant que responsable des travaux sur les bâtiments de l'Amicale. Cette année, il a conduit l'aménagement d'un bureau et d'une extension. C'est à l'occasion de ces travaux, qu'un accident l'a conduit à l'hôpital. Dès qu'il a pu tenir sur ses jambes, Roland est revenu à l'Etang Max où nous avons tous plaisir à échanger avec lui. Habitant Flexbourg, Roland est néanmoins une figure de la vie associative stilloise.

J'appelle Emmanuelle Girard pour remettre la prochaine médaille.

Remy Siegel En mai dernier Remy a fêté ses 70 ans ! Boulanger de notre village durant près d'un demi-siècle, Remy s'est fortement engagé au service de la communauté en tant que Capitaine des pompiers. Aujourd'hui, il est le président d'une jeune association dynamique « Passion pétanque » mais reste celui que l'on connaît bien pour sa capacité à rendre service à de nombreuses associations. Plus récemment, il a proposé ses talents de jardinier à la dynamique des samedis verts dont les membres se réunissent chaque mois pour contribuer à l'aménagement des espaces verts de Still.

J'appelle Corine Royer pour remettre les prochaines médailles

Ce sera maintenant un couple : **Charlotte et Christian Denis**. Faut-il encore les présenter ? Chorale Sainte Cécile, Association de sauvegarde du Calvaire, Sparclub, Asa, et encore d'autres associations au-delà des frontières de Still savent ce qu'elles doivent à ces infatigables organisateurs ! Je ne sais pas si notre église tiendrait encore debout sans l'œil attentif et l'investissement quasi quotidien de Charlotte et Christian. Pour avoir si souvent travaillé avec eux, je peux vous dire que nous avons là des personnes de grande qualité, discrètes, efficaces et désintéressées. Ce qui frappe également dans leur engagement, c'est leur capacité à les porter à deux, dans la durée. Ces deux-là sont complémentaires et se renforcent mutuellement. Merci à vous deux !

J'appelle Pascal Geispiler pour remettre la prochaine médaille à l'un de ses complices...

Miguel Fernandez. C'est au bar, cher Miguel, que nous avons fait connaissance ! Non pas à boire des coups mais à faire vivre cet espace de convivialité du Messti. Tu as participé à la création du Club Badminton, section de l'ASA, en 1995 aux côtés de Maurice Boehler. Et depuis plus de 20 ans, tu en assures le Secrétariat et la Trésorerie. Merci à toi de toujours répondre présent aux manifestations de l'ASA, au Messti, aux temps forts du Jumelage avec Oberwolfach.

Chantal Sittler pourrait maintenant nous rejoindre pour honorer

Laurent Kubler qui fait partie des figures de notre village. Déjà lorsque j'étais adjoint au maire, j'avais le plaisir d'entendre régulièrement Laurent Kubler me prodiguer quelques conseils ou avis sur les différents projets de la commune.

Installé avec son épouse, impasse des forgerons depuis de longues années, Laurent Kubler reste un des visiteurs réguliers de la mairie. Tout proche des 90 ans, Laurent Kubler est un membre actif de la section des anciens combattants de Still qu'il a rejointe au titre de son engagement volontaire pendant la deuxième guerre mondiale.

J'appelle maintenant Marie-Odile Lien pour remettre les deux prochaines médailles.

Marie-Thérèse Holtz est une des premières invitées à la Fête des aînés qui m'a demandé de la tutoyer... Il faut dire que Marie-Thérèse tutoie beaucoup de monde car elle sait mettre la fraternité au premier plan. C'est d'ailleurs sans doute, sa capacité extraordinaire à entrer en contact qui l'a engagé à créer un club du 3^e âge qu'elle anima pendant 24 ans. Aujourd'hui, Marie-Thérèse est secrétaire de l'UNIAT présidée par Marie-Odile Lien.

Lydie Simon nous avons eu la joie cette année de fêter vos 85 ans ! Vous êtes née à Still en 1930 et durant toutes ces années, vous vous êtes engagée au service des stillois. Vous avez présidé pendant 30 ans la section locale de l'UNIAT en œuvrant constamment dans l'intérêt de ses membres, en les assistant dans la préparation des dossiers de demandes de pension de retraites complémentaires, de carte d'invalidité et de toutes autres prestations sociales. Vous vous êtes mise à l'écoute des habitants, toujours prête à leur rendre service... A ce titre, vous avez reçu le diplôme d'honneur de l'UNIAT et votre engagement toujours d'actualité, au sein de la Chorale Sainte-Cécile a également été souligné par la Médaille de la reconnaissance diocésaine pour 44 années de chant liturgique. Aujourd'hui, c'est à la commune de vous remercier en y associant la mémoire de votre cher époux, Monsieur Lucien Simon qui fut Adjoint au Maire.

Enfin, la dernière médaillée de ce 14 juillet 2016 sera remise à quelqu'un qui fut pourtant sans doute très souvent, la première de la classe, **Madame Emilie Eschbach** nous sommes très heureux de vous remettre ce soir la Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au titre des années d'action à l'Association des Enseignants de l'Arrondissement de Molsheim, que vous avez fondé et dont vous avez été la trésorière durant 14 ans. Peut-être que les nombreux stillois qui ont eu la chance de vous avoir comme enseignante ne savent pas que vous avez été une pionnière dans la mise en place de classes de découvertes au Floessplatz mais aussi de sortie ski de fond, cercles de lectures, chorales... et bien sûr j'en oublie. Vous êtes également particulièrement investie dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine. La commune de Still vous doit, notamment, la sauvegarde du chemin de croix et vous restez à ce jour notre référence en matière d'histoire locale.

L.Hochart,
13 juillet 2016